

Annexe 54-101A9
Engagement

Nota : Les termes employés dans le présent formulaire ont le sens qui leur est donné dans la Norme canadienne 54-101.

Il est fait mention de l'utilisation du présent formulaire aux articles 2.5, 6.1 et 6.2 de la Norme canadienne 54-101.

Je, _____
(adresse personnelle complète) _____
(Si cet engagement est pris au nom d'une personne morale, indiquer le nom complet et le domicile élu de celle-ci, ainsi que le poste du signataire.)

FAIS LA DÉCLARATION SOLENNELLE ET PRENDS LES ENGAGEMENTS QUI SUIVENT :

1. Je demande une liste, en la forme prescrite, des propriétaires véritables non opposés des titres de [*inscrire le nom de l'émetteur assujetti*] pour le compte desquels des intermédiaires détiennent des titres (une liste des propriétaires véritables non opposés), tel qu'il est indiqué dans les registres des intermédiaires.
<Option 1 : Utiliser cette option si l'engagement est pris par l'émetteur assujetti.>
2. Je m'engage à ce que les renseignements figurant sur la liste des propriétaires véritables non opposés ne soient utilisés qu'en lien avec les questions touchant les affaires internes de l'émetteur assujetti.
<Option 2 : Utiliser cette option si l'engagement est pris par une personne ou société autre que l'émetteur assujetti.>
2. Je m'engage à ce que les renseignements figurant sur la liste des propriétaires véritables non opposés ne soient utilisés qu'aux fins suivantes :
 - (a) l'envoi de documents pour les porteurs de titres directement aux propriétaires véritables non opposés conformément à la Norme canadienne 54-101 sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujetti;
 - (b) une tentative pour influencer le vote des porteurs de titres de l'émetteur assujetti;
 - (c) une offre d'acquisition des titres de l'émetteur assujetti.
3. Sous réserve des dispositions de la Norme canadienne 54-101 sur la *communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujetti*, je m'engage à ce que la liste des propriétaires véritables non opposés ne soit pas utilisée pour envoyer des documents pour les porteurs de titres aux propriétaires véritables non opposés figurant sur la liste qui ont indiqué qu'ils ne souhaitent pas recevoir les documents, et que les documents envoyés comportent la mention suivante :

« Ces documents pour les porteurs de titres sont envoyés aux propriétaires inscrits et non-inscrits des titres. Si vous êtes un propriétaire non inscrit, et que l'émetteur ou son agent vous a envoyé directement ces documents, vos nom et adresse et les renseignements concernant les titres que vous détenez ont été

obtenus conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières auprès de l'intermédiaire qui détient ces titres pour votre compte. »

4. Je suis informé que l'utilisation d'une liste des propriétaires véritables non opposés à d'autres fins que les suivantes constitue une infraction :
 - (a) l'envoi de documents pour les porteurs de titres directement aux propriétaires véritables non opposés conformément à la Norme canadienne 54-101 sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujetti;
 - (b) une tentative pour influencer le vote des porteurs de titres de l'émetteur assujetti;
 - (c) une offre d'acquisition des titres de l'émetteur assujetti.
5. Je déclare que j'ai la capacité technique de recevoir la liste des propriétaires véritables non opposés (ou que la personne que j'emploie pour faire la présente demande l'a).

Signature

Nom et poste du signataire

Date